



Promesse d'embauche non tenue

Par **Kerfissien**, le 19/11/2014 à 13:19

Bonjour,

Je souhaitais savoir ce qu'encourait un employeur qui renoncerait à une promesse d'embauche, après un temps de formation nécessaire pour valider le poste, la formation étant prise en charge financièrement par pole emploi, avec un maintien des droits durant le temps de la formation?

Par avance merci pour vos réponse.

Virginie

Par **P.M.**, le 19/11/2014 à 15:32

Bonjour,

Il faudrait déjà connaître les termes de la promesse d'embauche et quand la dite embauche prend effet ainsi que l'appellation de la formation...